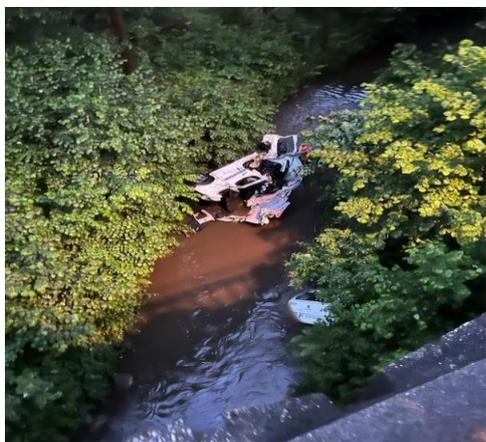


Un équipage du PREJ de Valenciennes, ramenant un détenu au CP de MAUBEUGE, a été victime mardi d'un grave accident de la route. Dans un contexte de fortes perturbations météorologiques, le véhicule, après avoir effectué semble-t-il un aqua planning, a traversé la glissière de sécurité pour atterrir plusieurs mètres plus bas dans un cours d'eau...

Cette chute vertigineuse a entraîné des conséquences lourdes pour les 3 collègues qui ont été hospitalisés et ont subi des interventions chirurgicales. L'état de santé de l'un d'entre eux est plus que préoccupant. **L'UFAP UNSa Justice** apporte son soutien aux collègues et à leurs familles dans cette épreuve qu'ils traversent.



Sans tirer de conclusions hâtives, nous savons que nos collègues ont débuté leur mission à 6h15 et que l'horaire prévisible de fin de mission se situait aux alentours de 23h... **Soit environ 17h de mission.**

Cet élément factuel, pas forcément en rapport direct avec ce drame, doit conduire la DAP à ouvrir des discussions globales, sous la forme d'un groupe de travail sur le sujet des ESP !

L'UFAP UNSa Justice a d'ailleurs demandé, dans un courrier en date du 1^{er} mars 2023, la mise en place d'un tel groupe de travail afin d'évoquer les nombreux sujets, tels que la charte des temps ou encore les véhicules déployés sur ces missions. Cette demande adressée au Directeur de l'administration pénitentiaire est restée, comme beaucoup d'autres, sans réponse...

La pression exercée par les magistrats pour mettre fin aux impossibilités de faire, devenue la priorité absolue, est de plus en plus forte et quel qu'en soit le prix ! L'EPM est devenu la règle. Les effectifs des agents affectés dans les PREJ fondent comme neige au soleil et, a contrario, le nombre de missions explose. Certains PREJ font face à un manque alarmant d'effectifs. Celui de FRESNES, par exemple, à un effectif théorique de 120 agents, aujourd'hui 67 affectés et seulement une trentaine de personnels pour réaliser les missions. Et cela ne risque pas de s'améliorer au vu de la baisse de recrutement qui s'annonce...

L'UFAP UNSa Justice tire encore une fois la sonnette d'alarme après ce terrible accident arrivé à nos collègues, avant que l'irréparable ne se produise.

Monsieur le Directeur, l'urgence n'est pas de s'occuper des droits de la voyoucratie mais de la sauvegarde de la santé physique des personnels dont vous avez la charge.

L'UFAP UNSa Justice ne transigera pas avec cela et attaquera devant les tribunaux pour mise en danger délibérée de la vie des agents pénitentiaires.

Pantin, le 26 Juin 2023
Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD